Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Publié le
ID : 059-215901729-20230227-230227DE_19-DE

VILLE DE DENAIN

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 FEVRIER 2023

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 21 Février 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 29

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, AUDIN, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, THUROTTE, DERUELLE, BIREMBAUT, DENIS, DUPONT, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, ANDRZEJCZAK, CARPENTIER-BORTOLOTTI, TONNEAU, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, BOUTON.

Ont donné pouvoir : Madame ATTEN *(pouvoir à Madame MOHAMED)*, Madame BOUCHEZ *(pouvoir à Madame DUPONT)*, Madame GAJDA *(pouvoir à Monsieur HOCHART)*, Monsieur VANDENDOOREN *(pouvoir à Monsieur BRAILLY)*.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELIBERATION N° 19 : ANIMATION PARC ZOLA. FESTIVITÉS PASCALES.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Afin de pérénniser le développement des animations populaires et familiales tout au long de l'année dans le parc Emile Zola, la Ville a le projet d'organiser de nouveau une chasse aux œufs, le Dimanche 9 Avril 2023, à l'occasion des festivités de Pâques, pour un tarif de **0,50 euros** par personne. Les adultes accompagnateurs seront autorisés à entrer gratuitement dans le parc.

Il est précisé qu'une vente préalable de tickets sera organisée pour garantir une bonne organisation de l'événement.

Les recettes seront perçues par la régie n° 25 du service Fêtes et Cérémonies.

Pour la bonne organisation des festivités, il convient de recruter des animateurs temporaires afin d'assurer la bonne préparation et réalisation des actions. La rémunération et le recrutement des animateurs seront mis en place en référence à la délibération n° 13 du 29 Juin 2022 concernant : *« le recrutement des emplois non permanents en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) ».*

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **DE FIXER** à **0,50 euros** par personne la participation à la chasse aux œufs du 9 avril 2023.

- **DE RECRUTER** le personnel d'encadrement selon les besoins estimés pour l'événement.

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à prendre tous les engagements juridiques et comptables correspondants.

.../...

Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Publié le
ID : 059-215901729-20230227-230227DE_19-DE

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE.

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

T. SANCHEZ.

A.L. DUFOUR-TONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....